

N. 21. VII. 7938.

LEGAZIONE DI SVIZZERA
IN ITALIAR.P. 39.

Rome, le 15 décembre 1938.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Je saisis l'occasion du départ d'un courrier pour compléter le résumé fait dans mon rapport d'hier (R.P.38) de mes dernières entrevues avec l'Ambassadeur de France près le Quirinal.

Suivant l'exemple de certains diplomates français, M. François-Poncet a voulu faire des pronostics quelque peu sombres sur la situation dans laquelle nous pourrions nous trouver d'ici quelques mois et, notamment, dans l'éventualité d'un conflit "entre les deux axes", comme il s'est exprimé. Les propos qu'il m'a tenus peuvent sans doute répondre, en partie, au désir de la France de nous voir accélérer notre préparation militaire. D'un autre côté, M. François-Poncet m'a parlé avec l'accent d'une préoccupation sincère.

"Il ne faudrait pas oublier dans votre pays", disait-il, "que Hitler - que je connais bien - est un anormal. Il est persuadé qu'il aura peu de temps à vivre; et il est tout aussi persuadé que tout programme allemand de remaniement territorial qui ne se fera pas de son vivant, ne se fera plus. Or, ce solitaire a parfois des habitudes dangereuses. Il médite devant des cartes géographiques ou joue avec son crayon."

"Maintenant, il est arrivé à la conviction que

Monsieur le Conseiller Fédéral M o t t a ,
Chef du Département Politique Fédéral,

B e r n e

